

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
31/12/99	CCG		100000	Dr Mehdi BENELLOU CARIOLOGIE Tél: 05 22 91 07 62 - 06 04 73 38 14
	ECG		100000	INPE : 91020070
5/1/2000	CGA		100000	Dr Mehdi BENELLOU CARIOLOGIE Tél: 05 22 91 07 62 - 06 04 73 38 14

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ZEKRA HILAYA ABDELATI Docteur en Pharmacie Casablanca 80000 ICP 066-222-224 Doktore en Pharmacien 220-222-224	03/04/23 01/04/23	979,00 239,70
ZEKRA HILAYA ABDELATI Docteur en Pharmacie Casablanca 80000 ICP 066-222-224 Doktore en Pharmacien 220-222-224	03/04/23 01/04/23	979,00 239,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXiliaires médicaux

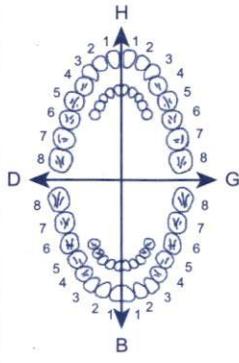
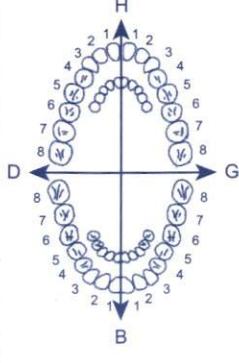
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODE.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H 25533412 21433552 00000000 00000000 D ————— G 00000000 00000000 35533411 11433553 B		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

Dr. Mehdi BENJELLOUN

Spécialiste des maladies
du coeur et des vaisseaux



الدكتور مهدي بنجلون
إختصاصي في أمراض القلب
والشرايين

Casablanca, le : 03/04/2023.

Nom et Prénom :

CHAKIR Milouda



145,00 x 3

NOVORTAN 300

1 comprimé le matin, pendant 3 mois

43,00 x 3

ANGLOR 5

1 comprimé le soir, pendant 3 mois

72,00 x 3

DETENTIEL 10

1 comprimé le matin, pendant 3 mois

27,70 x 3

CARDIOASPIRINE 100

1 comprimé à midi après le repas, pendant 3 mois

LASICLIX 40

1 comprimé le matin, pendant 3 mois

49,50 x 2

VITANEVRIL FORT

1 comprimé, 3 fois par jour

17,00 x 1

MONONITRIL 20

1/2 comprimé, matin et soir, pendant 3 mois

T : 979,10

الدكتور مهدي بنجلون
Dr. Mehdi BENJELLOUN
CATHOLIQUE
1er Etage RP Chahda El Oulfa
Tél : 0522.91.07.62 - 0604.72.39.14
M. : 0522.91.07.62 - 0604.72.39.14
W.E. : 91170670

DÉTENSIEL® 10 mg
30 comprimés pelliculés sécables



6 118001 101788

PPV : 72,00 DH

Distribué par Cooper Pharma

DÉTENSIEL® 10 mg
30 comprimés pelliculés sécables



6 118001 101788

PPV : 72,00 DH

Distribué par Cooper Pharma

DÉTENSIEL® 10 mg
30 comprimés pelliculés sécables



6 118001 101788

PPV : 72,00 DH

Distribué par Cooper Pharma

Cardioaspirine 100 mg/30cps

Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.

6 118001 090280

Cardioaspirine 100 mg/30cps

Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.

6 118001 090280

Cardioaspirine 100 mg/30cps

Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.

6 118001 090280

PPV 13/04/00
PER 22/25
LOT M492

PPV 43/04/00
PER 17/05
LOT L3894

PPV 00/04/00
PER 22/25
LOT J493



PPV 49/06/00
PER 14/02/01
LOT 24823

49,50

PPV 29/03/00
PER 11/27
LOT 24823

49,50

PPV 29/03/00
PER 11/27
LOT 24823

49,50

LOT : 9064
PER : 11/24
PPV : 145,00 DH

Irbésart

LOT : 9064
PER : 11/24
PPV : 145,00 DH

LOT : 9060
PER : 09/24
PPV : 145,00 DH

Dr. Mehdi BENJELLOUN
Spécialiste des maladies
du coeur et des vaisseaux



الدكتور مهدي بنجلون
إختصاصي في أمراض القلب
والشرايين

Casablanca, le : 06/04/2023.

Nom et Prénom :

CHAKIR Milouda

T9,90 x 3

3D VIT

10 gouttes par jours, pendant 3 mois



Lot : 113193
Dluo : 04/24
PPC : 79.90 Dh

T.239,70

PHARMACIE WILAYA MOULOUYA
ZEKRI Abdelati
Docteur en Pharmacie
220,222,224 Bd Oued
Casablanca - Tél: 0522.91.07.62
ACE: 00229122080001

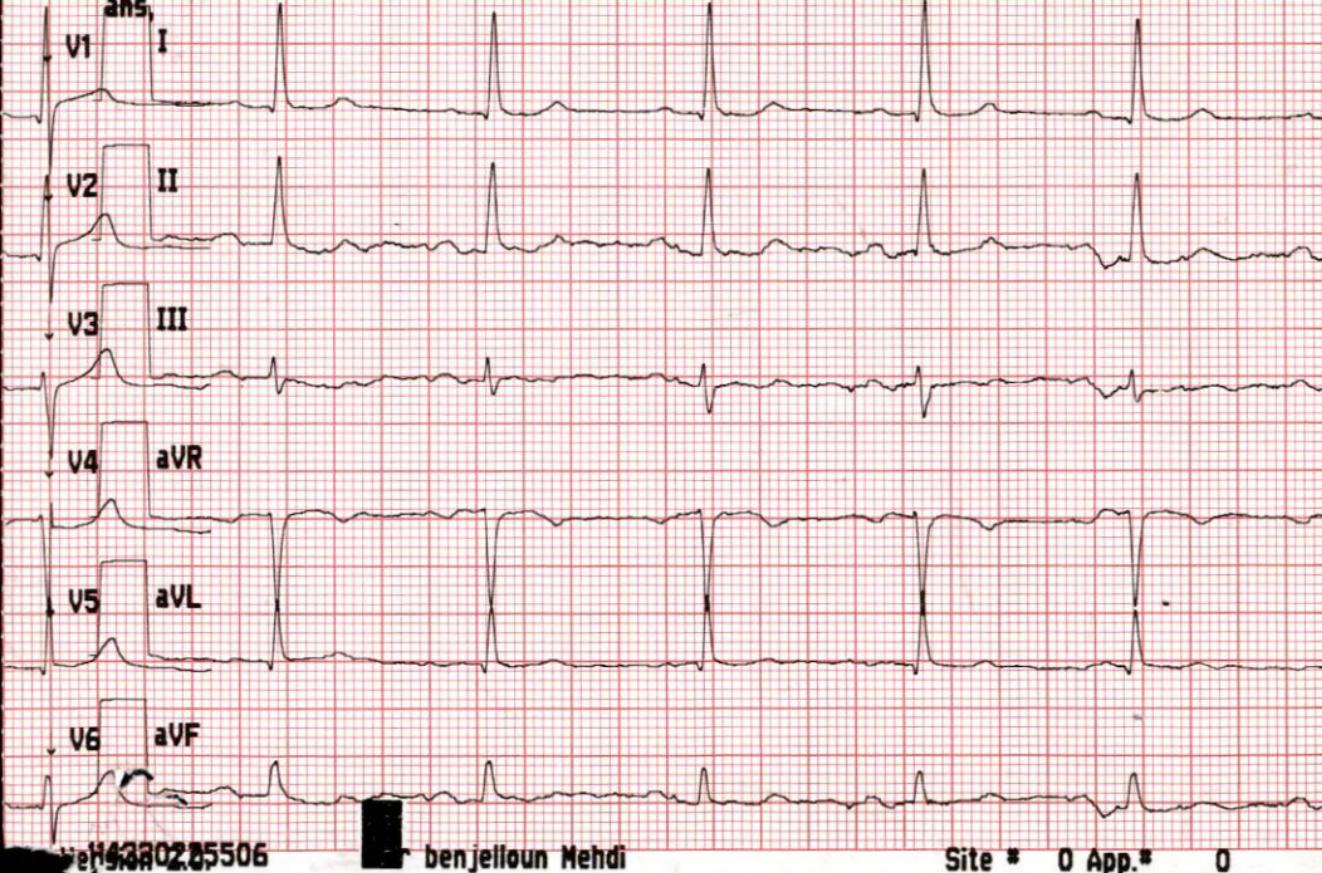
Lot : 113193
Dluo : 04/24
PPC : 79.90 Dh

Lot : 113193
Dluo : 04/24
PPC : 79.90 Dh

الدكتور مهدي بنجلون
Dr. Mehdi BENJELLOUN
CARDIOLOGUE
Rue 2, N° 61 1er Etage Rp chhdia - EL Oulfa
Tél: 05 22 91 07 62 - 06 04 72 39 14
INPE: 91170670

3-Avr-
ID:
D-naiss:
ans,

3-Avr-2023 14:08:40 Fréq. Card.: 66 BPM
Axes P-R-T: 69 24 43 Int PR: 219ms
Dur.QRS: 86ms QT/QTc: 362/376ms



3-Avr-2023 14:08:40

Dr. Mehdi BENJELLOUN
CARDIOLOGUE
الدكتور مهدي بنجلون
Rue 2, N°61 - 1er Etage RP Chahdia - El Oulfa
Tél: 05 22 91 07 62 - 06 04 72 39 14
IMPE: 91170670

el Atair
El Oulfa

